



L'herbe est le fourrage idéal pour les ruminants. Quelle que soit la forme de valorisation, il est relativement bien équilibré. Dans une rotation, elle est bénéfique pour les cultures suivantes



L'herbe se cultive. Il est difficile de l'exploiter au bon stade

Place dans la rotation

L'optimisation de la prairie en terme de précédent se fera après 2 ans, moment à partir duquel elle produit de l'humus. La culture implantée après retournement bénéficie aussi d'un arrière effet sur la minéralisation de l'azote, doublé si la prairie contient des légumineuses, d'une structure du sol améliorée par l'importance et la durée de l'enracinement et d'une pression d'adventices limitée.

Attention aux rémanences d'herbicides utilisés dans les cultures précédant l'implantation.

Préparation du sol et semis

Les semences fourragères sont de petite taille, c'est pourquoi l'implantation doit être soignée.

Travail du sol

Préparer un lit de semences fin et bien émietté, les plus grosses mottes ne dépassant pas 3 cm de diamètre.

Rappuyer le sol avant et après le semis au cultipacker.

Date de semis

	Semis au printemps	Semis de fin d'été
Avantages	Terre facile à travailler Implantation plus rapide	Couvert hivernal Prairie productive l'année suivante
Inconvénients	Risque de sécheresse Prairie moins productive la première année Davantage de salissement	Risque de manque d'eau à la levée, de gelée Sol plus difficile à travailler Réussite plus aléatoire
Dates préconisées	Après le 20/02 Avant le 10/04	A partir du 15/08 Avant le 10/10

Adapter la date de semis afin que les plantules atteignent 4-5 feuilles pour les graminées et 2-3 feuilles trifoliées pour les légumineuses avant les premières gelées ou sécheresses.

Densité – écartement - profondeur

Placer les graines à 1-2 cm de profondeur maximum. Il est nécessaire de les enfouir. Par soucis d'économie, préférer le semis en ligne. Le semis à la volée est possible et conseillé pour semer des mélanges. Différentes espèces peuvent aussi être semées en plusieurs passages : par exemple, semis à la volée de légumineuses (trèfles) et en ligne pour les graminées.



la prairie temporaire

Variétés et espèces

Choisir l'espèce en fonction de la durée de vie espérée de la prairie, de son utilisation, du type de sol et des conditions climatiques.

Pour la fauche, se limiter à des espèces à port dressé plus faciles à faucher et qui sèchent plus vite.

Pour une utilisation mixte fauche/pâturage ou pâturage unique, s'orienter vers des espèces gazonnantes plus adaptées à des exploitations fréquentes et en général plus appétentes.

Une fois l'espèce choisie, choisir la variété selon la souplesse d'exploitation, la production, la résistance aux maladies et la ploïdie. Les variétés tétraploïdes sont plus riches en eau, ont des feuilles plus larges et un port moins dressé : elles conviennent mieux au pâturage qu'à la fauche.

Pour plus de pérennité, mélanger les espèces en associant graminées et légumineuses.

Espèces	Durée de vie	Vitesse d'installation	Adaptation aux conditions de milieu					Précocité	Agressivité	Adaptation aux mélanges	Adaptation aux conditions d'utilisation			Valeur alimentaire		
			Climatiques		Sol						Pâturage	Foin	Ensilage	Appétence	Énergie	Azote
			Froid	Sécheresse	Chaleur	Acides	Excès d'eau									
Ray-grass d'Italie alternatif	6 mois	+++	+	---	--	++	+	++	+++	--	+	+++	+++	++	++	-
Ray-grass d'Italie non alternatif	2 ans	++	+	---	--	++	+	++	++	--	++	+++	++	++	++	-
Ray-grass hybride	3 ans	++	++	--	-	++	+	+	++	--	++	+++	++	++	++	-
Brome	3 - 5 ans	+	-	++	++	++	---	++	+	--	-	+++	+	++	+++	+
Fétuque des prés	4 - 5 ans	-	+	--	-	++	++	-	-	++	++	++	--	++	+++	++
Fléole des prés	4 - 5 ans	--	+++	-	-	++	++	-	+	++	+	++	--	+	+	-
Ray-Grass anglais	4 - 5 ans	+	++	--	---	++	+	-	+	++	+++	---	---	++	++	+
Dactyle	5 - 7 ans	--	++	+	++	++	--	-	+	+	++	+++	+	+	++	++
Fétuque élevée	5 - 7 ans	--	++	+	++	++	++	-	+	+	++	+++	+	-	+	-
Pâturin des prés	5 - 7 ans	++	++	++	++	++	++	+	+	+++	++	-	-	++	+	-
Trèfle incarnat	6 mois	++	++	--	--	++	-	++	++	---	-	-	--	++	+	+++
Trèfle violet	2 ans	+	+	+	+	++	-	-	+	--	-	+	--	+++	+	+++
Sainfoin	2 ans	+	++	++	++	--	--	-	--	+	++	++	+	+++	+	-
Luzerne	3 ans	-	+	++	+++	---	---	-	+	-	-	+	---	+++	-	+++
Lotier corniculé	3 - 5 ans	-	++	++	++	++	--	-	-	+	++	+	-	++	++	+++
Trèfle blanc	5 - 7 ans	-	++	+	++	++	-	-	+	+++	+++	---	---	+++	+	+++

+ Adapté

- Peu adapté

Fertilisation

Le raisonnement de la fertilisation, notamment l'apport d'azote, est complexe dans la mesure où il tient compte du potentiel de rendement de la parcelle, des restitutions au pâturage, de la contribution des légumineuses et de la fourniture en azote du sol.

Il est possible de vérifier l'état de nutrition des prairies et ainsi le besoin éventuel en complémentation minérale en faisant réaliser des analyses en végétation.

Azote

C'est le levier pour gérer la production de graminées pures, la dose dépend des objectifs de production. Sachant que l'apport d'azote avantage les graminées au détriment des légumineuses.

Fractionner les apports. En début de saison, privilégier les produits à effet rapide comme les engrais contenant de l'azote nitrique.

Phosphore

De 0 à 60 unités de P₂O₅

Potasse

La prairie a des besoins élevés, pas d'impasse possible mais il ne sert à rien de dépasser 180 unités de K₂O.

Chaux

	Chaux Vive	Chaux Eteinte	Calcaire broyé	Lithothamne
Terres légères	200 à 400 kg	300 à 600 kg	400 à 800 kg	200 à 300 kg
Terres silico-argileuses	400 à 500 kg	600 à 750 kg	800 à 1 000 kg	300 à 400 kg
Terres argileuses	500 à 600 kg	700 à 850 kg	1 000 à 1 200 kg	400 kg

Source : Chambre d'agriculture des Landes

Réaliser des apports réguliers de préférence en sortie d'hiver ou en fin d'été avec un enfouissement superficiel.

Protection de la culture

Désherbage

Maitriser les adventices à l'installation :

- semer derrière une culture annuelle
- pratiquer le faux-semis
- n'utiliser des herbicides qu'en cas de besoin (pas systématique)
- ne désherber qu'à partir de 3 feuilles vraies les jeunes graminées et 3 feuilles trifoliées les légumineuses.

Le désherbage des prairies associant graminées et légumineuses est plus difficile car peu de produits sont utilisables (vérifier les homologations) et leur efficacité réduite. Dans ce cas, il vaut mieux privilégier le semis de printemps.

Ravageurs

Les attaques de parasites souterrains (taupins, vers blancs, tipules, noctuelles) sont plus fréquentes dans le cas de successions de prairies. Les façons culturales superficielles d'été en limiteront les populations.

En surface, les attaques de limaces sont à craindre quel que soit le précédent. Leur activité nocturne se manifeste par des plantules coupées et des feuilles lacérées. Traiter au moins le tour de la parcelle en préventif.

Récolte

Pour les éleveurs :

Pâturer ou faucher ? Prévoir en début de campagne les surfaces nécessaires à l'alimentation du troupeau.

Quelques chiffres en guise d'exemple pour un système autonome :

- en bovins viande, stocker 15 kg MS de foin /UGB/j, soit 35 à 50 ares/UGB en 1^{ère} coupe pour un hiver de 150 jours
- en bovins lait, apporter 2 à 3 kg MS/EVL/j de foin appétent de bonne qualité toute l'année.

En pâturage, il existe plusieurs types de mode d'exploitation :

- pâturage libre sur une seule grande parcelle
- pâturage tournant sur plusieurs parcelles (paddock)
- pâturage rationné au fil combiné au pâturage tournant.

Quelques préconisations :

- hauteur d'herbe entrée pâture < 13 cm
- hauteur d'herbe sortie pâture > 5 cm
- temps de retour 21 jours. Il est possible d'allonger ce délai, notamment en été sans toutefois aller au-delà de 25 jours pour des espèces manquant d'appétence comme la fétuque élevée.



la prairie temporaire



Confection d'un silo d'ensilage d'herbe

Si le pâturage est une priorité, les techniques de fauche, de récolte et de conservation de l'herbe permettent de s'affranchir des risques liés à la climatologie. La récolte des prairies en ensilage fin avril-début mai, au lieu d'une récolte en foin en juin, permet à l'éleveur d'économiser l'équivalent d'une tonne de tourteaux de soja par hectare.

Résultats technico-économiques

Charges opérationnelles

Semences	125 €/ha : 5 ans = 25 €/an
Fertilisation - amendement	230 €/ha
Anti - limace	30 €/ha : 5 ans = 6 €/an
Total	261 €/an
Si récolte pour stockage :	
. Ensilage	200 €/ha
. 1 coupe de foin	100 €/ha

Charges de mécanisation

Sur la base d'un déchaumage, d'un chaulage, d'un labour, d'un passage de herse rotative, d'un semis au semoir à céréales, d'un rappuyage et d'un apport d'engrais, les charges de mécanisation pour l'implantation s'élèvent à 160 €/ha.

Débouchés

L'utilisation en pâturage est à privilégier pour sa valeur alimentaire intéressante et son rapport économique. Mais cela demande de la technicité pour bien faire pâturer. Pour des informations plus complètes, consulter la brochure « L'herbe...un potentiel à valoriser », juillet 2013, des Chambres d'agriculture d'Aquitaine.

Source : L'herbe ... un potentiel à valoriser, Chambre d'Agriculture d'Aquitaine, juillet 2013
Crédit photos : Chambre d'agriculture des Landes

La Chambre d'agriculture des Landes est agréée par la DRAAF n°AQ01552 pour exercer une activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.